



**BURKINA FASO**  
**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES**  
**RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**



*Investir dans les populations rurales*



NEER-TAMBA

**PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE**  
**DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD, CENTRE-NORD ET EST**  
**"PROJET NEER-TAMBA"**

## NOTE DE CAPITALISATION



Confiture de *Saba senegalensis*



Beurre de *Vitalaria paradoxa*



Gomme arabique de *Accacia senegal*



Grain de *Accacia macrochtachia*

**AMELIORATION DES PERFORMANCES DES ENTREPRISES RURALES DE**  
**PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX PAR L'APPROCHE « ANALYSE**  
**ET DEVELOPPEMENT DES MARCHES »**

**Equipe de rédaction** : BADO L. Thomas, ILLY Hawa, MAIGA Mamadou, NANEMA Parfait, OUEDRAOGO David, OUEDRAOGO Ousmane, PARE Souleymane, SAM/ZINGUE Esther, SANKARA Souleymane, TANDAMBA Céline, ZERBO/LOMPO Amandine, ZONGO Abdoulaye, Avril 2022.

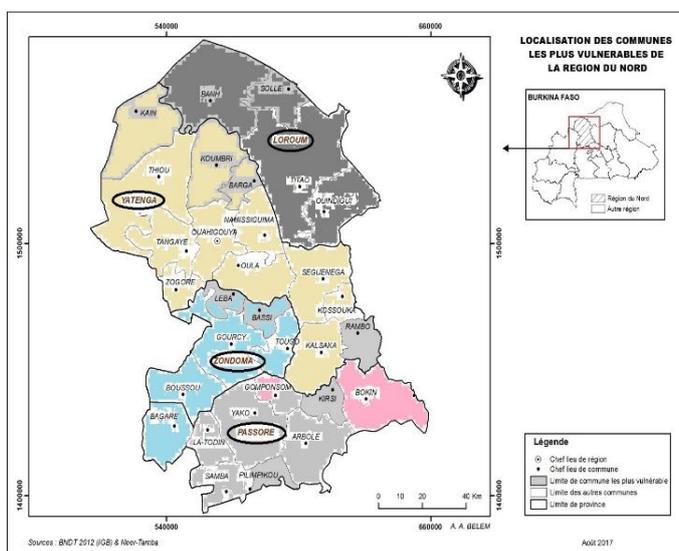
Période

Avril 2022



## ELEMENTS INTRODUCTIFS

### • Localisation de l'expérience



L'expérience se déroule dans la région du Nord du Burkina Faso (carte ci-contre). Cette région est l'une des trois de la zone d'intervention du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est, dit Projet Neer-Tamba. Elle fait partie des zones les plus vulnérables du pays car soumise à un processus de dégradation des

ressources naturelles (sol, eau, flore, faune), à une pression anthropique croissante et est confrontée à une pauvreté à dominance rurale estimée à 70,9 % (INSD, 2020). Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2019, la région était peuplée de 1 722 115 habitants dont 899 373 femmes (INSD, 2022). Le territoire régional qui s'étend sur 16 199 km<sup>2</sup> est constitué des provinces du Loroum, du Passoré, du Yatenga et du Zondoma totalisant 31 communes.

### • Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Projet Neer-Tamba est une initiative du Gouvernement burkinabè mise en œuvre depuis 2014 pour une durée de huit (8) ans dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations rurales les plus défavorisées. Il a été initialement cofinancé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), l'Etat burkinabè et les populations bénéficiaires. En 2017, il a bénéficié d'un financement additionnel du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en vue de la mise à l'échelle des bonnes pratiques environnementales notamment, l'exploitation des Produits Forestiers non Ligneux (PFNL)<sup>1</sup> et le développement des énergies renouvelables. Pour ce faire, l'approche « Analyse et Développement des Marchés (ADM) a été adoptée en vue

<sup>1</sup> Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 1999) : « Les produits forestiers non ligneux sont des biens d'origine biologique (transformés ou non transformés) autres que le bois, provenant des forêts, d'autres terrains boisés ou provenant d'arbres hors forêts ». Ce sont par exemple les feuilles, les fruits, les tiges, les fleurs, les écorces, les racines, la sève (la gomme arabique), etc.

de l'accompagnement des communautés rurales pour la mise en œuvre des actions de gestion durable des ressources naturelles à travers la mise en place d'un Fonds d'investissement. Il s'agit d'un financement permettant aux porteurs de plans de développement d'entreprise (PDE) d'intégrer progressivement les circuits économiques et les mécanismes classiques de financement. Aussi, l'approche ADM se présente-t-elle comme un outil de planification et de création de micro-entreprises de PFNL dans le cadre de la gestion durable des ressources forestières, et ce, dans un contexte de changement climatique. Compte tenu de l'expérience de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) du Ministère en charge de l'Environnement, l'implémentation de l'approche lui a été confiée dans la région du Nord. En outre, des partenariats ont été noués par l'Unité de Gestion du Projet Neer-Tamba avec les Services Techniques Déconcentrés (Agriculture, Environnement, Ressources Animales) et deux ONG, opérateurs en ingénierie sociale (OIS), notamment l'Association Solidarité et Entraide Mutuelle au Sahel (SEMUS) et la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN), chargées de l'appui-conseil au bénéfice des populations cibles en collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord (CRA-N).

### • Brève présentation de l'approche ADM

L'approche ADM est un cadre de planification des entreprises pour la valorisation des produits forestiers non ligneux. Elle est composée d'une phase préliminaire de planification suivie de quatre (04) autres qui guident les entrepreneurs à travers un processus participatif de planification et de développement d'entreprises. ~~Les entrepreneurs sont guidés à travers~~ Ces différentes phases qui garantissent l'inclusion de tous les éléments cruciaux au développement de leurs entreprises tout en minimisant les risques. La figure ci-dessous décrit succinctement les différentes phases de l'approche.

Figure 1 : Schéma du processus ADM



Source : Manuel FAO, 2011

## **DEMARCHE**

### **• Genèse de l'expérience**

L'approche ADM a été introduite pour la première fois en 1994 après douze (12) années d'expérience de travail par Isabelle Lecup et Ken Nicholson au Népal. Son objectif est d'aider les personnes vivant dans les communautés rurales à créer des micro-entreprises lucratives de PFNL tout en garantissant une gestion durable des ressources forestières. Vu son importance dans le développement des moyens d'existence et la conservation de l'environnement, la FAO a jugé nécessaire de la promouvoir en éditant les premiers kits de formation en 2000. En 2011, une nouvelle édition des documents et fiches conseil aux facilitateurs de terrain a été publiée sur la base des expériences acquises au cours des applications dans certains pays dont le Burkina Faso.

### **• Trajectoire de l'expérience - Itinéraire**

Depuis l'introduction de l'approche ADM au Burkina Faso, elle a été utilisée par des ONG et des Projets/Programmes de développement en vue de réorienter les formes traditionnelles d'appui direct au développement d'entreprises qui étaient peu durables et dont la portée était limitée.

Suite au financement additionnel FEM au Projet Neer-Tamba en 2017 orienté vers la mise à l'échelle des bonnes pratiques dans les agro-écosystèmes, l'approche ADM a été utilisée. Globalement, sa mise en œuvre a consisté à : (i) élaborer un manuel d'ingénierie sociale, (ii) signer des protocoles d'exécution avec les deux (2) OIS et la DGEVCC et (iii) financer et suivre les PDE.

### **• Actions/Dispositifs/Services mis en place**

#### **▪ Description de l'approche et son fonctionnement**

Le volet opérationnel de la mise en œuvre de l'approche pour le financement des PDE est porté par les OIS. L'appui technique est assuré par la DGEVCC et le suivi/supervision par la CRA du Nord et les STD.

#### **- L'élaboration du manuel d'ingénierie sociale**

Pour faciliter l'appropriation de l'approche et sa mise en œuvre par les acteurs, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a élaboré un manuel avec l'appui d'un consultant individuel suivant une démarche inclusive et participative. Ce manuel est en cohérence avec les composantes du Projet et en lien avec la gestion durable des terres et le Fonds d'investissement.

### - **La signature des protocoles d'exécution**

Conformément aux orientations du manuel, l'exécution a été contractualisée avec la SEMUS et la FNGN sur la base de protocoles d'exécution avec l'UGP. Par ailleurs, en vue de l'accompagnement technique, un protocole d'exécution a été également signé entre la DGEVCC et l'UGP. Ces documents précisent les modalités d'exécution (durée, ressources, activités, rôles et attributions, droits et obligations, etc.).

### - **Le financement et le suivi des PDE**

Le Projet a mis en place un Fonds d'investissement des PDE. A ce titre, un manuel d'opérationnalisation et de mise en œuvre a été élaboré. Cet outil décrit d'une part, les modalités et conditions d'obtention du financement, et d'autre part, la mise en œuvre et le suivi des PDE.

Les procédures d'accès au Fonds et l'instruction des PDE en vue de leur financement suivent les étapes ci-après :

#### **(i) Information des groupes cibles**

A travers les OIS, la CRA, les STD, l'information/sensibilisation sur le Fonds d'investissement est faite auprès des groupes cibles (femmes, hommes, Organisations de Producteurs) selon les canaux de communication tels que les affiches, les communiqués radiophoniques.

#### **(ii) Elaboration des PDE**

L'élaboration des PDE est assurée par les facilitateurs recrutés par les OIS et formés par la DGEVCC. Au terme de l'élaboration des projets de PDE, ceux – ci sont centralisés au niveau des opérateurs d'ingénierie sociale qui les transmettent à la DGEVCC en vue de l'assurance qualité avant leur acheminement à la CRA pour la tenue d'une session du Comité d'Approbaton des Projets (CAP).

#### **(iii) Instruction et approbation des PDE**

Après réception des projets de PDE, le Président de la CRA convoque les membres du CAP pour la tenue de la session en vue de l'approbation des PDE et de leur financement en fonction des ressources allouées.

Le procès-verbal de délibération de la session est transmis à l'UGP pour la demande de l'avis de non objection du bailleur de Fonds.

#### **(iv) Ouverture de compte et formalisation du partenariat**

Dès que les porteurs de PDE sont informés de l'acceptation de leurs requêtes de

financement, les OIS les invitent à ouvrir des comptes dédiés<sup>2</sup> auprès d'une institution de microfinance locale où ils déposent leur contribution financière de 10%.

Une fois que cette condition est remplie, ces derniers sont informés du contenu de la convention de cofinancement qui va les lier au Projet et s'en suit la signature de la convention.

#### **(v) Mobilisation de la subvention du fonds d'investissement et mise en œuvre des PDE**

A l'issue de la signature de la convention de cofinancement, l'UGP procède au virement de la subvention dans les comptes dédiés des promoteurs en vue de la réalisation des PDE. Les OIS assurent le renforcement des capacités des bénéficiaires et le suivi des PDE.

#### **▪ Parties prenantes de l'expérience – structures impliquées**

Le rôle des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'approche ADM est décrit comme suit :

- **Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique et les Services Techniques Déconcentrés** : renforcer les capacités des acteurs, suivre et superviser la mise en œuvre des PDE ;
- **Opérateurs d'Ingénierie Sociale (facilitateurs)** : appuyer au plan opérationnel les groupes-cibles dans tout le processus de conduite de l'approche (analyse de situation, élaboration des projets de PDE, mise en œuvre et suivi – évaluation) ;
- **Porteurs de PDE (entrepreneurs)** : assurer la maîtrise d'ouvrage de leurs entreprises et rendre compte de l'utilisation de la subvention reçue ;
- **Chambre Régionale d'Agriculture** : contribuer à l'information/sensibilisation des groupes cibles et assurer le suivi/supervision de la mise en œuvre des PDE ;
- **Comité d'Approbaton des Projets** : analyser et décider du financement des PDE sur la base des travaux de la commission technique ;
- **Unité de Gestion du Projet** : mettre les ressources à la disposition des acteurs et s'assurer de leur bonne utilisation.

#### **▪ Gouvernance et coordination du dispositif**

Le Projet Neer-Tamba est le commanditaire de l'action qui, à travers le suivi environnemental, en assure la coordination. La DGEVCC, fortement impliquée dans le

---

<sup>2</sup> Le promoteur ne peut accéder au compte que s'il dispose d'une autorisation de retrait émise par le Président de la CRA du Nord

dispositif d'exécution, assure la supervision, le suivi et le renforcement des capacités des acteurs. Quant aux opérateurs d'ingénierie sociale, ils sont responsables de la mise en œuvre de l'approche auprès des bénéficiaires et s'appuient sur la CRA du Nord.

#### ▪ **Financement de l'approche**

Le financement de l'approche est fait à travers le Fonds d'Investissement estimé à 981 073 654 FCFA. Pour le cas spécifique des PDE, la subvention maximale est de 900 000 FCFA (90%) et de 100 000 CFA (10%) représentant l'apport du bénéficiaire.

#### ▪ **Rôle de l'Etat et des partenaires extérieurs**

L'Etat Burkinabé accompagne la mise en œuvre de l'approche ADM en subventionnant à 15% le budget des PDE et à 7% les autres activités de renforcement des capacités et de concertation entre les acteurs.

A travers ses services centraux (DGEVCC et Centre National des Semences Forestières) et déconcentrés (Directions régionales et provinciales), il assure le suivi de la mise en œuvre des PDE et veille à la synergie des interventions dans les filières de PFNL en lien avec les politiques et stratégies en vigueur.

Les bailleurs de Fonds, à travers les missions de supervision, suivent l'état d'exécution et formulent des recommandations.

### • **Résultats : Réussites et difficultés/Contraintes**

#### ▪ **Réussites**

Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des PDE à travers l'approche ADM sont tangibles. Ainsi, depuis sa mise en œuvre en 2017 jusqu'au 31 décembre 2021, les résultats atteints se présentent comme suit :

- 1 134 PDE élaborés ;
- 798 PDE financés à hauteur de 687 900 438 FCFA ;
- 5 242 bénéficiaires dont 4 682 femmes ;
- 2 800 emplois créés.

En plus de ces acquis quantitatifs, il faut noter le renforcement de l'esprit entrepreneurial (recherche de marché, marketing, amélioration de la gestion, diversification des sources d'approvisionnement, etc.) au sein des communautés bénéficiaires, l'accroissement de revenus et la valorisation des PFNL (diversification des produits transformés), sans oublier la mise en relation des promoteurs avec les institutions de microfinance. Le témoignage ci-dessous consigné réalisé le 22 octobre 2022 à Ouahigouya/province du

Yatenga/région du Nord, met en exergue l'importance du financement des PDE à travers l'approche ADM.



*Je m'appelle Mme Souwadou ZOUNDI/OUEDRAOGO, Présidente du Groupement Féminin Solidaire du secteur 01 de Ouahigouya/région du Nord/province du Yatenga. Nous sommes une organisation (de 18 membres) spécialisée dans la transformation des graines de Balanites aegyptiaca et de Azadirachta indica en savon et autres produits faits à base de plantes. Nous avons sollicité l'appui du Projet Neer-Tamba pour renforcer notre capacité de production. Avec cet appui, nous avons pu (i) élaborer un plan de développement de notre entreprise, (ii) acquérir du matériel et de la matière première, (iii) renforcer notre connaissance technique à travers des appui conseils de proximité. Cette aide a été d'une grande importance car elle nous a permis de développer notre entreprise. Avant, nous ne vendions que 300.000 FCFA l'année ; mais avec l'appui financier du Projet, nous avons un chiffre d'affaire de plus de un million (1.000.000) FCFA chaque année.*

#### ▪ Difficultés/contraintes

- l'insécurité perturbant la mise en œuvre, le suivi de proximité des PDE et l'approvisionnement en matières premières dans certaines localités de la région ;
- la longueur du processus d'élaboration et de financement des PDE bouleversant les calendriers des promoteurs ;
- l'instabilité des coûts des matières premières occasionnant des ruptures de stocks ;
- la mobilité de certains agents des services techniques déconcentrés retenus comme facilitateurs retardant l'élaboration des projets de PDE.

## ENSEIGNEMENTS DE L'EXPERIENCE

### • Originalité de l'expérience

L'expérience avait déjà été conduite par la FAO dans la région du Nord au cours des années 2014-2015 dans le cadre du Projet OSRO/BKF/055/EC/PSANBF à travers sa Composante « Amélioration des disponibilités et de l'accessibilité alimentaire et monétaire ».

Toutefois, celle déroulée dans le cadre du Projet Neer-Tamba a introduit les adaptations suivantes :

- la signature d'un protocole de partenariat au niveau institutionnel avec la DGEVCC ;
- l'implication de facilitateurs dans l'élaboration des PDE ;
- la sélection des PDE par le Comité d'approbation des projets qui est une instance régionale pilotée par la CRA ;
- l'introduction d'un principe de co-financement ;

- l'ouverture de compte dédié ;
- la responsabilisation du promoteur par la maîtrise d'ouvrage de son PDE ;
- l'attention portée sur les énergies renouvelables.

### • **Facteurs clés de succès**

Le succès de la mise en œuvre de l'approche a été déterminé par les facteurs clés ci-après :

- la pertinence de l'approche en ce qu'elle répond aux besoins d'amélioration des moyens d'existence des ménages ;
- le caractère participatif et inclusif de l'approche ayant facilité son appropriation par les bénéficiaires ;
- l'existence d'une dynamique de gestion durable des terres dans la mise en œuvre du Projet Neer-Tamba sur laquelle s'est appuyée l'approche ADM ;
- l'établissement de partenariats opérationnels avec des ONG locales ayant un dispositif de vulgarisation et de conseil agricole à l'échelle de la zone d'intervention et une expérience avérée dans la valorisation des PFNL et la promotion des énergies renouvelables ;
- l'implication des structures étatiques (STD, DGEVCC et CNSF) pérennes et qualifiées dans l'accompagnement technique des bénéficiaires.

### **EFFETS/IMPACT**

La mise en œuvre de l'approche a permis la réalisation d'activités dont les effets sont entre autres :

- l'amélioration des conditions de vie de 5 242 bénéficiaires avec 89,30% de femmes ;
- l'augmentation du simple au double des capacités de production des entreprises appuyées des PFNL ;
- le renforcement du couvert végétal à travers le renouvellement de la ressource avec le reboisement de 7 980 plants ;
- l'implémentation de la démarche qualité dans les entreprises de transformation de PFNL (amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement et du conditionnement) ;
- l'amélioration du cadre de vie par la mise en œuvre de prescriptions environnementales (fosses septiques, fosses fumières, poubelles, etc.) ;

- la contribution à l'atténuation de l'émission des gaz à effets de serre à travers l'utilisation d'énergies solaires (éclairage, réfrigérateur, séchoir solaires) par 255 PDE ;
- la consolidation d'entreprises de PFNL et la formalisation d'entreprises conformément à la réglementation en vigueur (Identifiant Fiscal Unique) ;
- la contribution à l'amélioration des pratiques alimentaires et nutritionnelles à travers l'utilisation de certains PFNL (feuilles de moringa, de baobab, etc.) ;
- le renforcement de la collaboration entre les structures locales (CRA, ONG SEMUS, FNGN et IMF) et les communautés.

*Je m'appelle SAWADOGO Aoua résidant au secteur 03 de Gourcy /province du Zondoma/ région du Nord. J'ai bénéficié de l'appui du Projet Neer-Tamba en 2020 pour renforcer ma capacité de production de soubala. Cet appui m'a permis de construire un magasin, d'acquérir des équipements et de m'approvisionner en matière première pour un coût total de 1 000 000 FCFA. Avant, ma capacité de production était limitée. Actuellement, par mois, je produis 20 plats yoruba de soubala pour un chiffre d'affaire mensuel de 60 000 FCFA et annuel de plus 700 000 FCFA. L'activité me permet d'avoir en moyenne un bénéfice net de plus de 288 000 FCFA l'an. Ces revenus m'ont permis d'acheter un vélo, de soigner mes enfants et d'ouvrir un compte d'épargne.*



## **DURABILITE**

L'approche a été déroulée avec l'appui technique et financier du Projet Neer-Tamba qui ont été déterminants pour son implémentation. Au terme de cet accompagnement, des facteurs ou conditions existent pour sa pérennisation. Il s'agit de :

- l'appropriation et la reprise en main de l'approche par les services centraux et déconcentrés du Ministère en charge de l'Environnement ;
- le transfert de compétences aux ONG locales pérennes ayant participé à l'implémentation de l'approche ;

- l'existence d'une diversité d'IMF dans la zone d'intervention et leur mise en relation avec les promoteurs de PDE ;
- la restauration du couvert végétal à travers le renouvellement de la ressource par les reboisements et entretiens des plantes pourvoyeuses de PFNL.

## **REPRODUCTIBILITE**

Au regard de la trajectoire de l'approche qui est passée par plusieurs pays à contextes divers et variés, on peut donc affirmer que l'expérience est reproductible. Toutefois, le Projet Neer-Tamba l'a adapté à son contexte pour tenir compte de la vulnérabilité des bénéficiaires. Par ailleurs, certaines conditions sont nécessaires, à savoir : (i) la disponibilité des ressources financières et humaines, (ii) l'adhésion et l'engagement des bénéficiaires et (iii) un environnement institutionnel favorable. Enfin, sur la base de l'expérience du Projet Neer-Tamba, l'approche pourrait s'appliquer à d'autres filières porteuses.

## **PASSAGE A L'ECHELLE/CHANGEMENT D'ECHELLE**

L'expérimentation de l'approche a concerné la région du Nord. Comme annoncé plus haut, le passage à l'échelle est faisable dans la zone d'intervention du FIDA, voire à l'échelle nationale. Des initiatives en cours au niveau national (PAPFA, PAFA 4R) se sont déjà lancées dans la mise en œuvre de l'approche dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest. L'ONG Tree- Aid implémente également l'approche au Centre-Sud, au Nord, Centre-Est et à l'Est.

## **PERSPECTIVES, EVOLUTIONS ET DEFIS**

Les défis majeurs auxquels l'approche ADM reste confrontée sont :

- la disponibilité permanente en qualité et en quantité de la ressource PFNL ;
- l'accessibilité aux PFNL en raison de la situation sécuritaire ;
- l'organisation et la structuration des acteurs des PFNL ;
- l'accès aux financements.

En ce qui concerne les perspectives, on peut retenir ce qui suit :

- la prise en compte de la gestion communautaire des ressources forestières dans les plans annuels d'investissement communaux et les plans communaux de développement ;
- l'appui à l'organisation et à la structuration des acteurs évoluant dans les PFNL ;

- le renforcement du Fonds de développement agricole pour prendre en compte les acteurs des PFNL ;
- la création et le renforcement des forêts communales et villageoises et leur prise en compte dans les schémas d'aménagement.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Projet Neer-Tamba**, Manuel de procédures du Fonds d'investissement, Version validée à l'atelier national, Novembre 2018, 62 p.
- **FNGN/Projet Neer-Tamba**, Fiche de capitalisation d'expériences sur la mise en œuvre des Plans de Développement des Entreprises (PDE), Février 2020, 3 p.
- **Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie**, Stratégie nationale de valorisation et de promotion des produits forestiers non ligneux, version finale, Juillet 2010, 72 p.
- **FAO**, Les petites entreprises communautaires de produits forestiers : Analyse et Développement des Marchés, Manuel, 2011, 99 p.
- **Projet Neer-Tamba/FEM-PAI**, Manuel d'ingénierie sociale pour l'émergence de cadres de concertation multi-acteurs dans le cadre territorial d'un sous-bassin versant, Version finale, Décembre 2018, 33 p.
- **FAO et Association Aidons l'Afrique Ensemble**, Protocole d'Accord dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante « Amélioration des disponibilités et de l'accessibilité alimentaire et monétaire » du Projet OSRO/BKF/055/EC/PSANBF dans la région du Nord, 2014, 25 p.
- **INSD**, Résultats préliminaires du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Burkina Faso de 2019, 2020, 55 p.
- **INSD**, Fichiers des localités du Cinquième RGPH du Burkina Faso de 2019. Février 2022, 400 p.